



Jun 2010

Projet de Développement De la Formation du comité VIVEA PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Le contexte et les enjeux territoriaux

La région Provence Alpes Côte d'Azur se caractérise par des conditions climatiques et un territoire qui attirent une importante population permanente et saisonnière. L'évolution des territoires ruraux conduisent les agriculteurs et les agricultrices à construire de nouvelles relations avec les acteurs locaux, les consommateurs proches, les touristes ...

L'agriculture de la région dispose d'atouts majeurs, nombreux signes de qualité, important bassin de consommation et une image bien identifiée. Mais de nombreuses exploitations sont fragilisées car elles sont soumises à des crises successives. Les agriculteurs sont donc à la recherche de la meilleure valorisation possible de leurs produits prenant en compte les spécificités locales du terroir et du territoire.

Début 2010, nous avons décidé de régionaliser nos comités départementaux. Je m'en félicite parce que je crois que cette nouvelle étape va dans le sens de notre histoire. Sachons profiter de ce changement pour travailler entre comité régional et commissions consultatives départementales pour repérer les besoins en formation des agriculteurs et des agricultrices, que ce soit au niveau de leur exploitation, de la filière, du territoire.

Sachons bien travailler collectivement pour être efficaces. Nous avons autour de nous des compétences et des moyens pour réussir à atteindre nos objectifs : la performance pour un meilleur revenu et le dégagement de temps libre pour mieux entreprendre et mieux vivre de nos métiers.

Bel Kacem BOUSSOUAR
Président du comité régional

Les publics prioritaires

Le comité régional PACA souhaite favoriser les dispositifs de formation construits pour tous les contributeurs de la région dans leur diversité. Il accompagnera les actions permettant de développer des formations adaptées.

- étude sur l'égalité d'accès à la formation des femmes et des hommes ;
- accompagnement des nouveaux installés afin de renforcer leurs projets ;
- définition des besoins en compétences pour les filières fragilisées ou les contributeurs se formant peu : étude pour les viticulteurs... ;
- déclinaison de projets nationaux pour les publics accédant peu à la formation : entrepreneurs du paysage, entrepreneurs du territoire ; déclinaison du projet national concernant la filière lait.

Les dispositifs de formation prioritaires

Les productions étant très diversifiées en région, les organismes de formation peu nombreux, les formations de la région PACA sont souvent organisées pour de petits groupes. L'enjeu est d'accompagner les organismes de formation dans une offre de qualité afin d'augmenter le nombre de stagiaires, tout en mettant en place des méthodes adaptées, voire innovantes.

Le comité régional et les commissions consultatives accompagneront les organismes de formation dans une démarche de progrès visant à l'obtention d'une certification qualité.

Les modalités de formation préconisées seront :

- articuler dynamique collective et temps individuels ;
- mettre en place des méthodes permettant la prise de recul pour privilégier une vraie réflexion globale et stratégique ;
- promouvoir les parcours individualisés, avec modules, les prestations rattachables, les formations ouvertes et à distance ;
- favoriser la prospective via des appels à projets régionaux pertinents.

Les domaines de compétences prioritaires

Priorité 1 - stratégie et pilotage d'entreprise **Anticiper, comprendre et prévoir pour entreprendre**

Beaucoup d'exploitations de la région PACA sont soumises à des crises conjoncturelles successives : réelles difficultés de commercialisation dans la filière fruits et légumes (melons, tomates, pommes, poires...), prévisions pour les vendanges en baisse, faible rendements en prairies, renouvellement de la filière bovine en cours... etc.

Dans ce contexte, les agriculteurs sont à la recherche de solutions, de manière à pouvoir maintenir des systèmes viables, vivables et transmissibles. L'enjeu est de créer les conditions de pérennité des exploitations et de leurs outils.

Les compétences prioritaires visées

Des métiers, des activités qui changent au niveau de l'exploitation :

- Connaître les conséquences de la PAC 2013 pour son exploitation et les anticiper (prospective, stratégie)
- Raisonner le maintien de la capacité économique de son exploitation ; maîtriser la gestion du foncier
- Connaître les organisations collectives de filière et leurs intérêts pour le devenir économique de l'exploitation
- Anticiper le devenir de l'exploitation et le renouvellement de générations : transmission, installation

Un engagement de responsables à renouveler :

- Développer une vision globale et prospective de l'agriculture
- Être capable de mobiliser et d'animer des projets
- Maîtriser les processus de négociation, représentations, prises de décisions
- Maîtriser l'ampleur de la prise de responsabilité par rapport à son exploitation et sa vie personnelle

Les projets régionaux

Accompagnement des organismes de formation et partenaires pour le développement des approches stratégiques en formation : projet des Alpes de Haute Provence étendu à la région sous forme d'un appel à projets.

Priorité 2 - le volet économique du développement durable **Dégager de la valeur ajoutée en réduisant les coûts, en valorisant ses produits et en recherchant de nouveaux débouchés**

L'agriculture en PACA se caractérise par une grande diversité de productions commercialisées sur des modèles individuels et/ou collectifs. De nombreux signes de qualité recouvrant l'ensemble des productions sont officiellement reconnus. La région dispose de deux atouts majeurs qui sont l'image de la région et un important potentiel de consommation. Les agriculteurs sont à la recherche de la meilleure valorisation possible de leurs produits prenant en compte les spécificités locales du terroir et du territoire

Les compétences prioritaires visées

- Analyser le contexte économique local et plus large et se positionner en termes de marchés ; connaître la réglementation et l'export, la segmentation des marchés ;
- Développer une stratégie vis-à-vis des acheteurs (GMS, consommateurs...): développer des produits adaptés, construire des argumentaires adaptés ;
- Déterminer ses coûts et définir des prix de vente cohérents selon l'acheteur en générant une valeur ajoutée, négocier et tirer partie des négociations pour améliorer les mises en production ;
- S'organiser collectivement pour vendre, maîtriser le fonctionnement de sa structure collective.

Les projets régionaux

- développer les formations de valorisation des produits en créant du lien avec les consommateurs et les territoires : appel à projets ;
- Accompagner les initiatives de commercialisation de proximité en lien avec les collectivités locales et parcs : évaluations de formations réalisées et capitalisation entre organismes de formation.

Priorité 3 - le volet environnemental du développement durable

Mettre en œuvre des systèmes et des techniques plus respectueux de l'environnement

La région avec ses spécificités méditerranéennes regroupe plusieurs problématiques environnementales : adaptation aux changements climatiques, adaptation des systèmes de production à la limitation des ressources et des intrants (eau, énergie, phytosanitaires...), valorisation des territoires (zones d'alpages, parcours, forêts), intégration des nouvelles normes environnementales, recherche de nouveaux systèmes de culture et d'élevage plus adaptés au contexte. Parmi tous ces enjeux, la gestion concertée des ressources en eau reste l'un des principaux, car elle constitue l'avenir des productions agricoles et des exploitations.

Les compétences prioritaires visées

- Développer l'agriculture biologique et les agricultures alternatives ;
- Raisonner l'énergie utilisée, choisir la mieux adaptée, économiser l'énergie (énergies renouvelables...) ;
- Se repérer dans les réglementations, être en mesure d'intégrer les démarches de type HVE, certification... ;
- Gérer la biodiversité sur l'exploitation et communiquer sur ses pratiques ;
- Maîtriser des méthodes alternatives adaptées en matière de santé animale ;
- Gestion de l'eau : raisonner les impacts de la loi sur l'eau, négocier avec les acteurs locaux le partage des ressources, repenser les systèmes d'exploitation en adaptant les productions aux conditions climatiques, adapter les compétences en gestion collective.

Les projets régionaux

- **Gestion concertée des ressources en eau** : analyser les besoins en compétences des agriculteurs en lien avec la gestion quantitative, qualitative et les milieux aquatiques ; développer des formations adaptées sur l'ensemble de la région en fonction des spécificités territoriales ;
- **Certiphyto** : accompagner le développement des formations pour l'obtention de ce certificat, en privilégiant les partenariats et en se saisissant de l'opportunité de créer des liens avec un nouveau public.

Priorité 4 - le volet social du développement durable

Améliorer le lien avec les autres usagers du territoire et optimiser l'organisation du travail, la santé et la sécurité au travail

En région PACA, caractérisée par des conditions climatiques et une position géographique attractive, les agriculteurs vivent et travaillent au quotidien sur des territoires qu'ils partagent avec d'autres. Une étude expérimentale a été menée en région lors du précédent PDFT afin d'accompagner en formation les contributeurs pour la compréhension de l'organisation territoriale, la communication avec les occupants des territoires et la conduite de projets avec eux. Les enseignements tirés constituent la base pour des projets de formation-action concernant des collectifs d'agriculteurs impliqués sur le territoire.

De plus, les exploitations de la région fonctionnent très souvent avec un recours à de la main d'œuvre qualifiée, permanente ou saisonnière. Ceci nécessite un fort investissement sur l'humain, avec des besoins en compétences non négligeables pour les chefs d'entreprise.

Les compétences prioritaires visées

- S'impliquer en tant qu'acteur dans les territoires et contribuer à valoriser le rôle de l'agriculture ;
- Créer les conditions de pérennité de son activité en lien avec le territoire : circuits de commercialisation de proximité, liens avec les parcs régionaux ;
- Développer la concertation avec les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau : canaux, parcs, collectivités, associations de protection de la nature ;
- Développer la gestion des ressources humaines pour les employeurs.

Les projets régionaux

- Circuits courts de proximité et gestion de l'eau : développer des formations intégrant le lien avec les acteurs du territoire.



Les approches filières

Filière viticulture

Les viticulteurs représentent 21,6 % des contributeurs en région et leur taux d'accès à la région n'est que de 5,6 %. Ce secteur subit la crise et les évolutions des marchés, de manière différente sur les deux principaux pôles de production : Var et Vaucluse.

Les élus souhaitent développer l'accès à la formation de ce public en privilégiant une approche partenariale avec l'ensemble de la filière, avec l'appui du FEADER.

Les projets régionaux

Etude ingénierie sur le repérage de l'évolution des métiers de la viticulture et sur l'analyse des besoins en compétences.

Filière élevage

De nombreuses productions animales sont présentes en PACA, structurées et organisées par filière et regroupées au niveau régional. De nombreux produits issus de ces productions sont ensuite transformés pour être commercialisés. Les formations directement dédiées aux éleveurs sont peu nombreuses en comparaison des enjeux économiques et de maintien de l'emploi dans ces filières.

Les compétences prioritaires visées

- Adapter son produit et son système d'élevage à l'acheteur et au consommateur ;
- Améliorer son organisation du travail ;
- Gérer les espaces spécifiques (alpages, parcours) comme ressource herbagère, identifier les impacts sur le paysage et l'environnement ;
- Maîtriser les ressources énergétiques et l'empreinte carbone
- S'adapter à la réglementation ;
- Développer des méthodes alternatives de l'approche de la santé animale.

Les partenariats techniques et financiers à mobiliser

Le comité régional s'inscrit dans une dynamique de partenariat forte comme le montre la réussite des journées partenariales organisées sur la formation continue ou thématiques. Le postulat est que la formation est l'un des principaux leviers pour une meilleure adaptation des entreprises agricoles aux nouveaux enjeux du développement. L'objectif poursuivi est d'inscrire la formation au cœur des dispositifs d'actions de développement et d'appui technique auprès des contributeurs. Pour cela, les actions engagées visent à

- favoriser les partenariats sur des dispositifs de grande ampleur type installation, certiphyto et en développer de nouveaux via les projets de développement (agence de l'eau, filières, coopératives...);
- décliner les chartes de partenariat nationales : MSA ; Fédération régionale des coopératives
- poursuivre le partenariat avec les services de remplacement afin de faciliter l'accès à la formation des agriculteurs ;
- renforcer les partenariats avec les cofinanceurs européens et nationaux ;

La mobilisation de financements complémentaires européens, FEADER et FSE, nous permettra de mieux réaliser nos programmes en favorisant la sécurisation des parcours professionnels.



**Délégation VIVEA Sud-Est
(Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur,
Corse)**

Agrapole—23 rue Jean Baldassini
69364 LYON cedex 07
Tél : 04 37 65 14 05 / Fax: 04 37 65 14 06
Adresse mail : contactsudest@vivea.fr
www.vivea.fr

Délégué (e)

Caroline DEBROUX

**Conseillères
PACA**

Florence GIRAUD - Tel : 06 75 66 48 89

Sandrine PAGE - Tel : 06 77 80 31 39

Assistantes

Catherine BANHEGYI

Christèle PECQUET